

Jamhour,  le 10 février 2020

Chers parents,

Quelques cas de poux ont été dépistés. Il est impératif que nous collaborions pour éradiquer ce problème. La présence de poux dans les cheveux n’est pas un signe de manque d'hygiène et peut être traitée. Voici quelques informations et conseils utiles pour lutter contre ce problème :

Les poux sont de petits insectes grisâtres de 2 à 4 mm de taille avec 3 paires de pattes. Ils vivent dans les cheveux, ne sautent pas et ne volent pas.

Ils pondent des œufs, les « lentes », à la racine des cheveux. Les lentes ressemblent à des pellicules, mais collent fortement aux cheveux. La lente éclot après 6 à 8 jours, donne naissance à un bébé-pou qui va devenir adulte et pondre à son tour en une quinzaine de jours. Les poux se propagent :

* par contact direct (tête contre tête),
* par échanges d’affaires personnelles (bonnets, peignes, brosses, écouteurs, etc.…)
* dans les lieux publics (sièges de bus..) ou par de la literie.

Pour lutter contre les poux, il est recommandé d’examiner près de la racine des cheveux, derrière les oreilles, au sommet de la tête et sur la nuque. Les poux se déplacent le long des cheveux et ont tendance à fuir la lumière.

Si on ne trouve que des lentes, il faut les enlever une à une avec les ongles et contrôler la chevelure à la recherche de poux vivants ou de nouvelles lentes tous les 2 à 3 jours pendant 10 à 15 jours.

Si on trouve des poux vivants, il faut :

* aviser l’infirmière du Collège,
* utiliser un produit anti-poux acheté en pharmacie,
* respecter le mode d'emploi, en particulier le dosage et la durée d'application,
* contrôler l'entourage.

Après le traitement :

* passer un peigne spécial anti-poux (vendu en pharmacie) sur cheveux humides tous les jours pendant deux semaines,
* enlever les lentes restantes avec les ongles,
* contrôler régulièrement la chevelure (deux fois par semaine),
* couper les cheveux en cas de tête résistante et consulter un médecin,
* laver régulièrement les anoraks, les bonnets et les foulards des enfants,
* laver à 50° ou 60° tout ce qui a pu être en contact avec les poux (literie, linges, bonnets, habits),
* mettre les articles non lavables à 60°C dans un sac en plastique fermé pendant 10 jours ou s’en débarrasser,
* passer l'aspirateur sur les moquettes, fauteuils et sièges de voiture.

Il faut noter que seules les personnes porteuses de poux doivent être traitées. Un traitement préventif est inutile, il suffit de / d’

* examiner la tête de vos enfants régulièrement,
* couper les cheveux des garçons
* tirer les cheveux des filles avec élastiques et bandeaux.

Le Service de santé du Collège passera fréquemment dans les classes examiner les têtes de tous les élèves. Il sensibilisera les enfants pour une meilleure hygiène (lavage des mains, bain, etc.).

Nous vous garantissons la discrétion totale et le respect de chaque enfant dans le traitement de cette affaire et nous restons à votre entière disposition.

Le Service Médical Les Préfets des Petits